

9. Jamais la poulinière ne se rendra au pâturage l'estomac vide. On la munira toujours à l'écurie, avant le départ, d'une poignée de bon foin.

10. Jamais on ne laissera la poulinière boire de l'eau froide en se rendant au pâturage.

11. Le pansage sera régulièrement et soigneusement donné aux poulinières. Ceci est de rigueur.

12. Les juments pleines seront enfin, partout et toujours, l'objet de la surveillance la plus assidue. Au premier signe de malaise, le maître sera averti, et celui-ci fera, s'il y a lieu, venir le vétérinaire.

II.—*Avortement.—Préservatifs.*—1. La jument pleine ne sera point conduite au pâturage avec les autres animaux. On évitera surtout le contact des grands ruminants, bœufs ou vaches.

2. La jument pleine ne sera jamais mise en brancard. On évitera aussi, et avec le plus grand soin, de la faire passer par des portes ou barrières étroites, et, en général, de l'exposer, de quelque manière que ce soit, à des pressions ou à des coups toujours funestes.

3. Jamais on ne chatouillera avec l'éperon les flancs de la jument pleine, et jamais non plus on ne l'agacera avec le fouet.

4. Tout travail forcé, tout coup de collier sera soigneusement évité.

5. Jamais on ne souffrira qu'un étalon approche la jument pleine. On s'arrangera de manière à éviter absolument tout accident semblable.

6. La prolongation démesurée des repas est aussi une cause d'avortement qu'il faudra soigneusement éviter.

7. Une nourriture trop forte pourrait également occasionner l'avortement. On l'évitera donc, de même qu'une nourriture suffisante.

8. On ne donnera point non plus aux juments pleines, quelque soit la pénurie de la ferme, et pour la même raison, de mauvais fourrages, fourrages vassés, rouillés, poudreux, non plus que des fourrages trop mûrs et secs.

9. Les grains avariés, parmi lesquels se trouve l'ergot, du seigle et du charbonné, seront de même sévèrement proscrits.

10. Il en sera de même encore de l'herbe verte couverte de rosée ou de gelée blanche, soit au pâturage, soit à l'étable.

11. On ne saignera les juments pleines que dans le cas d'absolue nécessité.

12. Les coups sur le ventre seront soigneusement évités. Au reste, et en tous temps, et pour quelque animal que ce soit, jamais ici de coups rudes. Tout homme brutal ne doit être employé au soin, et à la garde d'animaux, particulièrement du cheval.

13. On préviendra par tous les moyens possibles les chutes, les glissades, les sauts, et généralement tout ce qui peut occasionner des mouvements brusques et violents.

14. Si la jument pleine devient triste et perd l'appétit, le vétérinaire sera immédiatement appelé. En attendant, on placera la jument dans un endroit convenable sur une bonne et épaisse litière; on lui donnera, non plus de la nourriture, mais simplement de l'eau tiède blanchie avec de la farine d'orge, et on administrera quelques lavements d'eau de mauve tiède. Le vétérinaire indiquera ensuite la marche à suivre.

III.—*Part.—Soins.*—1. La poulinière arrivée à son terme sera l'objet d'une attention spéciale.

2. Voici à quels signes l'on reconnaîtra que la jument en est là: sa marche deviendra lente et pénible, le pis dur et volumineux laissera échapper à la pression des doigts un liquide jaunâtre.

3. Si la jument alors paraît agitée, inquiète, recherche les endroits obscurs où il y a de la litière, si elle a des coliques, etc, on ne cessera plus dès lors de surveiller la jument, car le part va infailliblement avoir lieu.

4. On ne la quittera point, surtout pendant la nuit. Dans tous les cas, on la placera, pour contenter son instinct, dans un endroit obscur, mais chaud, et où elle puisse être libre et tranquille. On lui fera aussi boire de l'eau blanchie, tiède.

5. Quelles que soient ses souffrances, on ne se pressera point de lui porter secours. Mais si les douleurs deviennent intolérables, si on a lieu de croire la bête constipée, on lui donnera des lavements.

6. Si cela ne suffit pas, on appellera le vétérinaire, car lui seul pourra délivrer la jument.—(A suivre.)

Condition de perfectionnement du fraisier.

Une croissance modérée et assez vigoureuse; le pédoncule des feuilles et des fruits court, ferme et solide; un tempérament rustique et acclimaté; une fertilité suffisante; le fruit d'une conformation uniformément ronde, ovale, ovoïde, conique, allongée, ayant la chair ferme et serrée et d'une sapidité relevée: voilà en peu de mots, selon nous, les caractères essentiels qui constituent la perfection d'une variété de fraisier. Ces caractères, quand ils sont réellement propres à une variété de fraisier, s'y produisent dès qu'un semis ou un coulant est planté avec soin dans un sol et à une situation convenable et qu'il y croît depuis deux ans.

Plus une variété de fraisier, n'importe à quelle race elle appartient, se rapproche de ces caractères fondamentaux, pendant les différentes phases de sa croissance et de sa production, la 2^e, la 3^e et la 4^e année de plantation, plus aussi elle renferme de conditions de perfectionnement.

Les racines fibreuses du fraisier demandent un sol ameubli et divisé par des labours et des engrais appropriés à la nature du terrain. Le sol ne peut être ni trop léger, sec, compact, froid ou humide. Les racines fibreuses résistent à l'humidité, quand elle n'est pas continue. De même que d'autres plantes dont les feuilles et les produits s'élèvent à peine à un pied du sol, les racines du fraisier prennent dans la terre une direction oblique et s'y étendent assez loin et profondément en tous sens. Il serait donc imprudent de bêcher dans une plantation de fraisiers ou de remuer, par la fourche, la terre trop profondément, sous peine d'endommager ou de détruire les racines. Il suffit d'y pratiquer un léger binage ayant pour objet de détruire les mauvaises herbes, et de rendre la superficie du terrain assez perméable, afin que l'engrais liquide, versé au printemps tout autour, puisse pénétrer jusqu'aux racines obliques et perpendiculaires.

On ne doit pas s'attendre à voir se développer les vrais caractères d'une variété de fraisier, dans sa perfection, si la plantation n'est point faite dans un